

SCOT Rhin Vignoble Grand Ballon
Compte-rendu du séminaire
de réflexion pour l'élaboration du PADD
Hirtzfelden / 20 mai 2009

Après rappel du bilan des séminaires et des grands enjeux de développement durable, le cabinet Urbicand soumet à la discussion les grandes orientations du territoire relatives :

- à la politique de déplacements et polarités
- à la politique résidentielle
- au développement économique
- à la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers

Un débat s'engage entre les élus, les acteurs locaux, les personnes publiques associées et le cabinet.

Contenu des débats et relevé de décision

POLITIQUE DE DEPLACEMENTS ET POLARITES

Les objectifs suivants sont retenus : mener une politique de déplacements ambitieuse et anticipée ; améliorer l'accessibilité et la desserte routière.

Des observations sont émises sur :

- la nécessité de mettre en place un service de type tram-train entre Guebwiller-Bollwiller,
- la volonté des élus de la CC Essor du Rhin de formaliser l'axe Est-ouest en s'appuyant sur l'étude du barreau routier sud,
- le développement de services de transports en commun pour les communes non desservies par le ferroviaire (CC Centre Haut-Rhin et CC Essor du Rhin),
- la localisation d'aires de co-voiturage éventuelles au niveau de Rouffach,
- l'importance de maintenir et de réhabiliter si nécessaire les connexions ferrées avec l'Allemagne et la Suisse.

L'armature urbaine proposée s'articule autour du pôle urbain majeur de Guebwiller-Buhl-Issenheim-Soultz, de trois points d'ancrage (Ensisheim, Rouffach-Soultzmatt et Fessenheim) et des communes rurales.

Toutefois, cette structuration du territoire ne doit pas pénaliser les communes rurales. L'accueil de population dans les communes de la Plaine répond actuellement à une volonté de rapprochement des lieux de travail notamment transfrontaliers. Ainsi, ces communes doivent conserver des capacités d'accueil significatives dans les années à venir.

POLITIQUE RESIDENTIELLE

La satisfaction des besoins actuels et futurs en logements renvoie à un certain nombre d'interrogations :

- quelle ambition démographique et quel équilibre avec les territoires voisins ?
- quelle répartition des capacités d'accueil entre villes et communes rurales, entre secteurs de Montagne, Piémont et Plaine ?

Ambition démographique

La volonté des élus est de conserver les grands équilibres avec les territoires de Colmar et de Mulhouse.

La croissance démographique à l'horizon 2020 doit rester ambitieuse pour garantir le dynamisme et l'attractivité du territoire. Le choix se porte donc sur une croissance de +10%, moindre par rapport aux évolutions précédentes (+14% entre 1990 et 2006) mais qui reste forte comparativement aux objectifs définis par les SCOT de Colmar-Rhin-Vosges (+11%) et de la Région Mulhousienne (+7%).

Grands équilibres entre les différents secteurs du territoire

A l'échelle du territoire du SCOT, la répartition de la croissance retenue entre les pôles et les communes rurales est de 50-50%.

Cette poursuite de tendance au profit des communes rurales risque de renforcer la perte d'attractivité des villes-centres et le déséquilibre déjà constaté sur la période 1990-2006. L'évolution démographique sur cette période se répartissait à 52% pour les communes rurales et à 48% pour les pôles.

La question de la densité permettra éventuellement de faire jouer l'impact foncier de ces choix, à la condition de se fixer une densité forte : cf la densité de 35 logements à l'hectare préconisée par le Conseil Général du Haut-Rhin.

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Les grands objectifs de développement économique répondent à l'ambition de renforcer la vocation de pôle d'activité et d'emploi du territoire. Les principes du SDAU sont réaffirmés :

- renforcer l'accueil d'activité dans les centres-villes et villages,
- s'appuyer sur l'offre existante en parcs d'activités.

Les élus affirment la nécessité de renforcer l'offre existante en parcs d'activités. A ce titre, plusieurs éléments sont mis en évidence par le cabinet :

- la prédominance du nombre d'emplois dans le tissu urbain (supérieure à 50%),
- un foncier disponible, évalué à 200ha, qui reste très important notamment au regard de la consommation foncière depuis 30 ans : 115 ha à destination de zones d'activités consommés entre 1976 et 2002, soit 5 ha par an.

Il est convenu que l'identification d'un projet de zone d'activités le long de l'A35 au niveau de Niederentzen devra faire l'objet d'un débat en comité syndical.

Des remarques complémentaires sont émises sur :

- la nécessité de développer fortement les services, commerces (économie résidentielle) dans les pôles urbains, là où le seuil de population, d'usagers et de clients est suffisant,
- la place du tourisme à renforcer,
- des sites d'emplois à faire apparaître sur la carte de synthèse : centrale nucléaire de Fessenheim et extension nécessaire du site d'Alcoa à Merxheim.

PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

Les grands objectifs relatifs à la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers seront abordés lors d'une prochaine réunion, faute de temps.